

FRANCECURLINGINFOS

LA LETTRE D'INFORMATION DE
L'ASSOCIATION FRANCE CURLING

Sites web : <https://asso.alternaweb.org/francecurling>

<https://asso.alternaweb.org/ffcurling>

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/francecurling>

N° 30 – 2 octobre 2022

ETATS GENERAUX DU CURLING DE LA F.F.S.G.

Les états généraux du CURLING se sont tenus samedi 1er octobre à Lyon. Réunion constructive menée par Benjamin AGNEL, directeur du complexe Polesud de Grenoble, pour 37 participants dont la majorité des clubs de curling Français et des élus des mairies de Chamonix et Viry-Chatillon, avec au programme l'analyse et l'évaluation de la discipline curling pour tenter d'aboutir à un projet ayant pour objectif le développement du Curling sur les 8 prochaines années.

La F.F.S.G. avait délégué Bruno Catelin (Conseiller fédéral curling), Ludovic Le Guennec (Président du Conseil Fédéral) , Patrice Martin (Secrétaire Général, présent l'après-midi) et Ludovic Deville pour la DTN.

La question de l'éventualité d'une scission de la discipline fut posée, Ludovic Le Guennec répondant qu'il n'en était pas actuellement question, le ministère la refusant.

Furent abordés au cours de cette journée les thèmes suivants :

- 1- Le Développement du Curling dans les clubs sous toutes ses formes.
- 2- La Formation des futurs cadres
- 3- Les projets d'équipements
- 4- Le Matériel
- 5- Les Evènements nationaux
- 6- Les projets d'Evènements internationaux
- 7- Les filières d'accès au curling de Haut Niveau masculin et féminin

A noter deux projets de halles de curling, l'une à Chamonix, dont le financement est assuré et dont la première pierre devrait être posée en 2023 pour ouverture en 2025 ; l'autre à Viry-Chatillon où la commune met à disposition gratuitement, sous bail emphytéotique de 100 ans , un terrain sur lequel pourrait être érigée une facilité dédiée au curling : Restent à trouver les financements pour le bâtiment.

Au chapitre des événements nationaux le secrétaire général annonce , à la demande des clubs, la reprise dès cette saison des compétitions nationales de référence pour toutes les catégories. Dans le même temps la DTN précise qu'il n'est plus obligatoire de participer aux nombreux stages CSN imposés depuis 2018 pour pouvoir prétendre à une sélection en équipes nationales, qui demeure liée à certains engagements des athlètes pour représenter dignement la France à l'international.

Le Bureau Exécutif de la F.F.S.G. sera destinataire d'un compte-rendu complet et se réunira le 11 octobre pour nommer un nouveau président de CSN.